

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITE DE SAINTE-LOUISE

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2019

PRENEZ AVIS que suite à la résolution 2018-11-259 qui adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Louise pour l'année 2019, une modification a été apportée audit calendrier lors de la séance du 19 décembre 2018 concernant le jour de la séance ordinaire du **8 janvier 2019** qui a été changé pour le **15 janvier 2019** :

- le mardi 15 janvier
- le mardi 5 mars
- le lundi 6 mai
- le mercredi 3 juillet
- le mercredi 4 septembre
- le mardi 5 novembre
- le mardi 5 février
- le mardi 2 avril
- le mardi 4 juin
- le lundi 5 août
- le lundi 7 octobre
- le mardi 3 décembre

et résolu unanimement qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit affiché et publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Donné à Sainte-Louise, ce 7 janvier 2019.

Maryse Ouellet,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Municipalité de Sainte-Louise
Certificat de publication

Je soussignée Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Louise, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-joint, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 12 novembre 2018 entre 9h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12 novembre 2018.

Maryse Ouellet,
directrice générale
et secrétaire-trésorière